

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°15-050418 : Plan de Relance Régional / Réaffectation des crédits de l'aire couverte (391 312 €) sur les études en phase conception portant sur la construction d'une piscine d'une part et les travaux de réfection lourde de la toiture de la Mairie d'autre part

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **19**

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 02

Total des votes : 19

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le CINQ AVRIL à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM15-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Affaire n°15-050418
Plan de Relance Régional / Réaffectation des crédits de l'aire couverte
(391 312 €) sur les études en phase conception portant sur la
construction d'une piscine d'une part et les travaux de réfection lourde
de la toiture de la Mairie d'autre part

Dans le cadre de la réalisation de son programme d'investissement, la Collectivité cherche à optimiser les financements disponibles pour sa mise en œuvre, notamment en sollicitant systématiquement les différents dispositifs existants parfois de manière concomitante.

Ainsi, sur l'aire couverte du Centre, la Commune avait sollicité et obtenu le concours de la Région Réunion dans le cadre de son Plan de Relance Régional (PRR). Parallèlement et consécutivement à un appel à projets de l'Etat en décembre 2016, la Collectivité avait aussi présenté au financement ce même dossier au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). Le CNDS a également accepté de financer ce projet. La consultation des entreprises devait se faire en février 2018, avec une durée de travaux de huit mois.

Aussi, il est proposé de solliciter la Région Réunion pour la réaffectation du crédit déjà obtenu, pour la réhabilitation et l'isolation thermo-phonique de l'aire couverte du Centre, pour un montant arrondi de 391 312 €, sur les deux opérations suivantes :

- Les études en phase conception portant sur la construction d'une piscine (301 087 €),
- Les travaux de réfection de la toiture existante de la Mairie (92 225 €).

Lors du Conseil Municipal de décembre, il avait proposé l'affectation d'une partie de cette subvention et la Région Réunion nous a fait savoir entre temps, qu'elle souhaitait plutôt financer les deux opérations citées ci-dessus. S'agissant des financements demandés pour diverses petites études, le Région nous a rappelé que la Collectivité pouvait les réaliser sur fonds propres et qu'elle pourra toujours les réintégrer en phase travaux dans le budget de l'opération. Par ailleurs, il nous sera toujours possible de faire une nouvelle demande au prochain appel à projet 2018 que la Région lancera dans le cadre du PRR 2^{ème} génération.

1. Etudes en phase conception portant sur la construction d'une piscine

Le plan de financement de cette opération a été validé lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2017 et reste inchangé. Pour mémoire, il est rappelé ci-après :

Origine	Taux	Montant
Conseil Régional PRR 2017	80%	301 087.38
Conseil Départemental	10%	37 635.92
Commune	10 %	37 635.92
Montant total HT	100 %	376 359.22
Montant TVA	8,5 %	31 990.53
Montant TTC	108.5 %	408 349.75

2. Travaux de réfection de la toiture existante de la Mairie

Pour la Mairie existante, le projet de réhabilitation, actuellement en cours, concernait principalement la mise en accessibilité et l'aménagement intérieur des bureaux. Ainsi, suite aux derniers événements pluvieux (Ava et Berguita), nous avons constaté beaucoup

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM15-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

aux derniers évènements pluvieux (Ava et Berguita), nous avons constaté beaucoup d'infiltrations, qui ont engendré d'importants dégâts malgré une révision de l'étanchéité de la toiture. Le maître d'œuvre a expertisé cette toiture et a conclu à un problème de conception. Etant donné que cette toiture date de plus de 20 ans et que toutes les garanties sont éteintes, il a été proposé une réfection complète. Le programme des travaux est le suivant :

- Dépose de la couverture et pose d'une nouvelle couverture en zinc, y compris les accessoires (solins, couvertines, gouttières...)
- Dépose du carrelage de la terrasse, reprise de l'étanchéité et repose d'un carrelage,
- Dépose des étanchéités et reprise d'étanchéité complète sur l'ensemble des toits-terrasses,
- Reprise ponctuelle de la peinture et du faux-plafond.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 127 193.72 € HT et le coût de la maîtrise d'œuvre est de 5 000.00 € HT, soit un total pour l'opération à 132 193.72 € HT.

Ainsi, il est proposé de financer ces travaux de réfection lourde de la toiture de la Mairie sur le reliquat des financements déjà obtenus et selon le plan de financement suivant :

Origine	Taux	Montant
Conseil Régional PRR 2017	Forfait	90 225.00
Commune		41 968.72
Montant total HT	100 %	132 193.72
Montant TVA	8,5 %	11 236.47
Montant TTC		143 430.19

Sur la base de l'estimation fournie par le maître d'œuvre, le taux de financement provisoire est d'environ 68% du HT. La participation de la Région Réunion se fera dans la limite de 90 225, 00 €, le taux de financement sera ajusté en fonction du montant des travaux réellement exécutés.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, 2 élus absents au moment du vote (Le Maire – HOAREAU René conseiller municipal) :

- **APPROUVE** la réaffectation des crédits déjà obtenus,
- **APPROUVE** la réfection lourde de la toiture de la Mairie,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour la réfection lourde de la toiture de la Mairie,
- **ABROGE** la délibération N° 34-141217,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'Adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

(Pièces-jointes : Estimatif détaillé architecte Alain CHANE-FAT-Tableau récapitulatif lot1 et lot 2 de 138 005,19€).

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc-Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM15-050418-DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Opération :

**REPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET DE
L'ETANCHEITE DE LA TOITURE-TERRASSE DE
LA MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES**
230, Rue de la République
97431, LA PLAINE DES PALMISTES

Maître d'Ouvrage :

MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES
230, Rue de la République
97431, LA PLAINE DES PALMISTES

ESTIMATIF DETAILLE

ARCHITECTE :

Mr. Alain CHANE-FAT
1, Rue Georges POMPIDOU
97470, SAINT-BENOIT
Tél : 02.62.50.32.71
E-mail : alain.chane-fat@wanadoo.fr

PRO. : Mars 2018.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM15-050418- DE Date de télétransmission : 11/04/2018 Date de réception préfecture : 11/04/2018

**REEMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET DE
L'ETANCHEITE DE LA TOITURE-TERRASSE DE
LA MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES**

TABLEAU RECAPITULATIF

LOT n°01 :

01.	- CHARPENTE-COUVERTURE	84 595,69 €.
	TOTAL H.T.	<u>84 595,69 €.</u>

LOT n°02 :

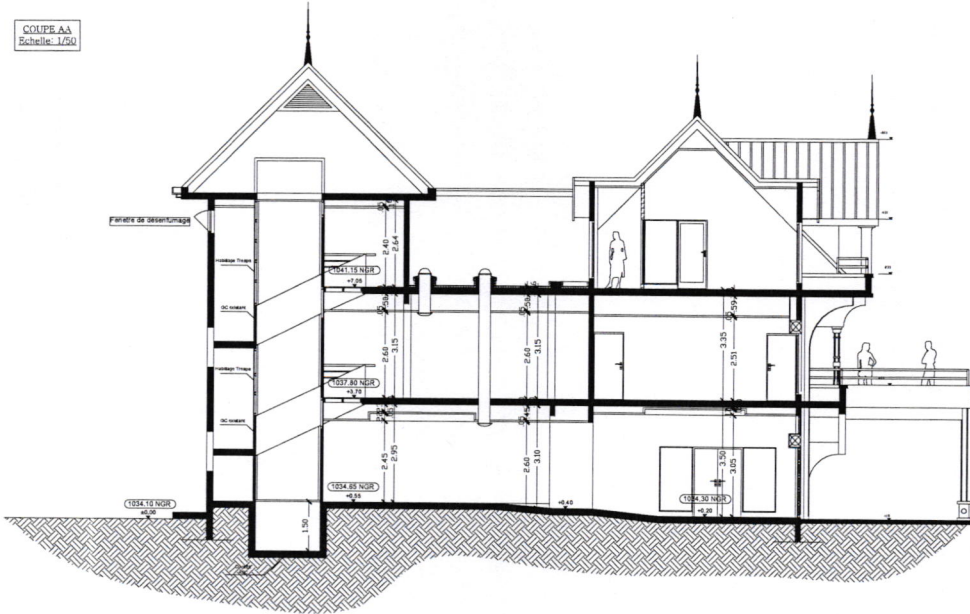
02.01.	- REVETEMENTS DURS SOLS	8 888,64 €.
02.02.	- PEINTURE / ETANCHEITE / PLAFOND SUSPENDU	33 709,39 €.
	TOTAL H.T.	<u>42 598,03 €.</u>

TOTAL GENERAL H.T.	<u>127 193,72 €.</u>
T.V.A. (8,5%)	10 811,47 €.
TOTAL GENERAL T.T.C.	<u>138 005,19 €.</u>

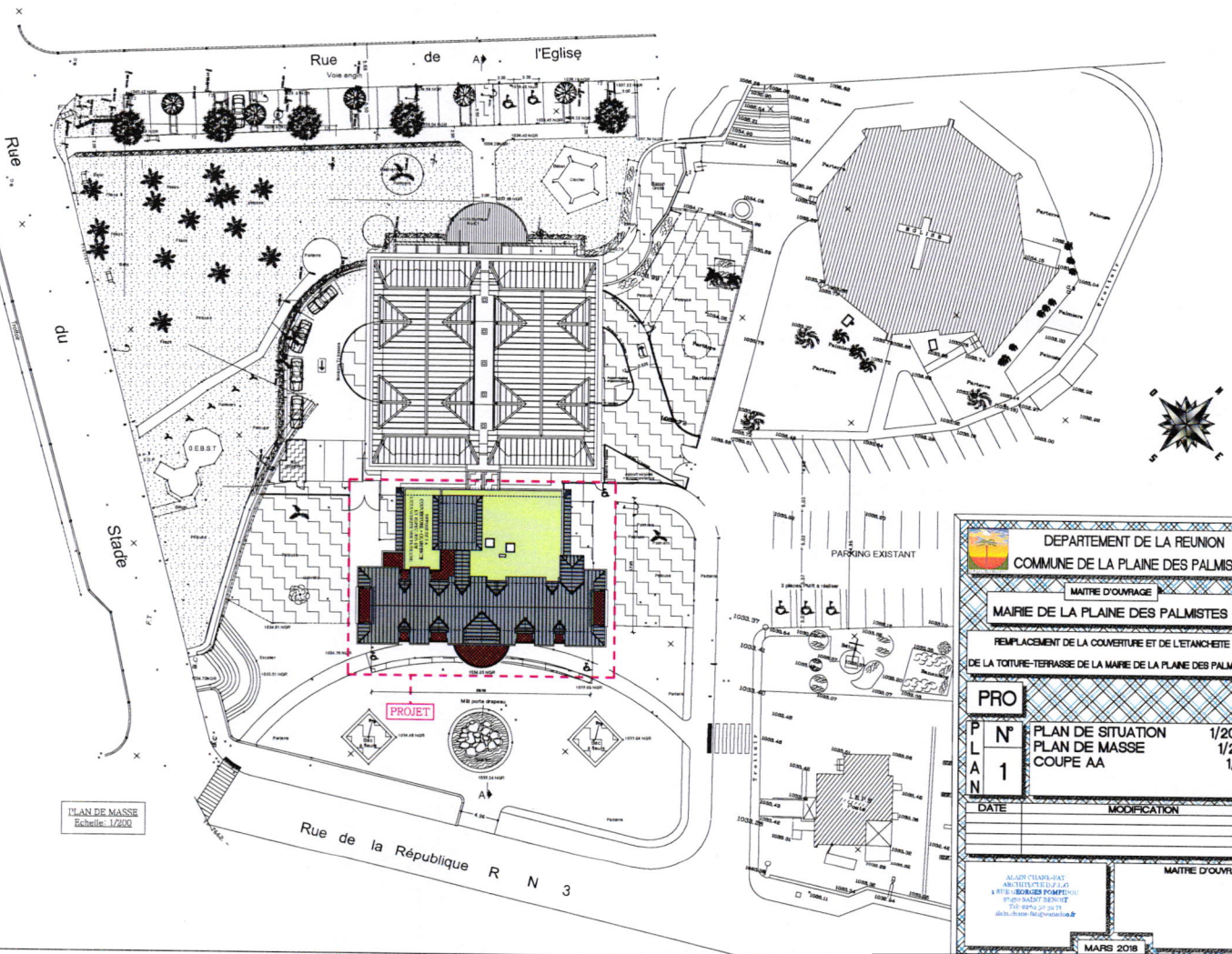
Fait à SAINT-BENOIT, le 19 Mars 2018.
Dressée par l'Architecte :

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM15-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

COUPE AA
Echelle: 1/50



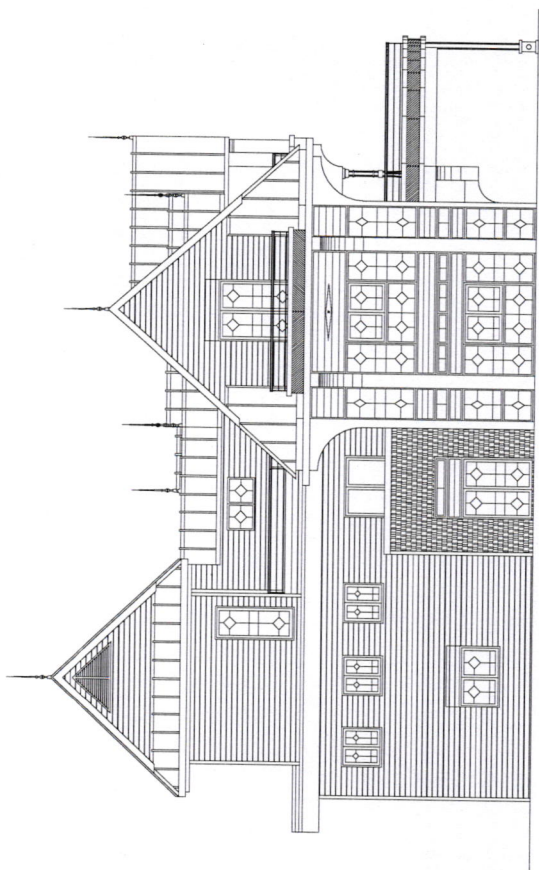
PLAN DE SITUATION
Echelle: 1/2000



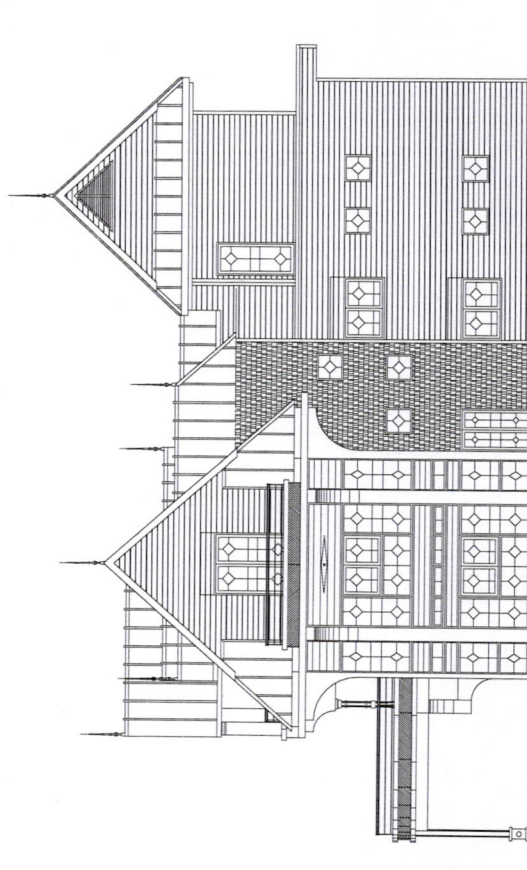
PLAN DE MASSE
Echelle: 1/2000

DEPARTEMENT DE LA REUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES	
MAITRE D'OUVRAGE MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES	
REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET DE L'ETANCHEITE DE LA TOITURE-TERRASSE DE LA MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES	
PRO	
P L A N	N° 1 PLAN DE SITUATION 1/2000 PLAN DE MASSE 1/200 COUPE AA 1/50
DATE	MODIFICATION
MAITRE D'OUVRAGE	
MARS 2018	

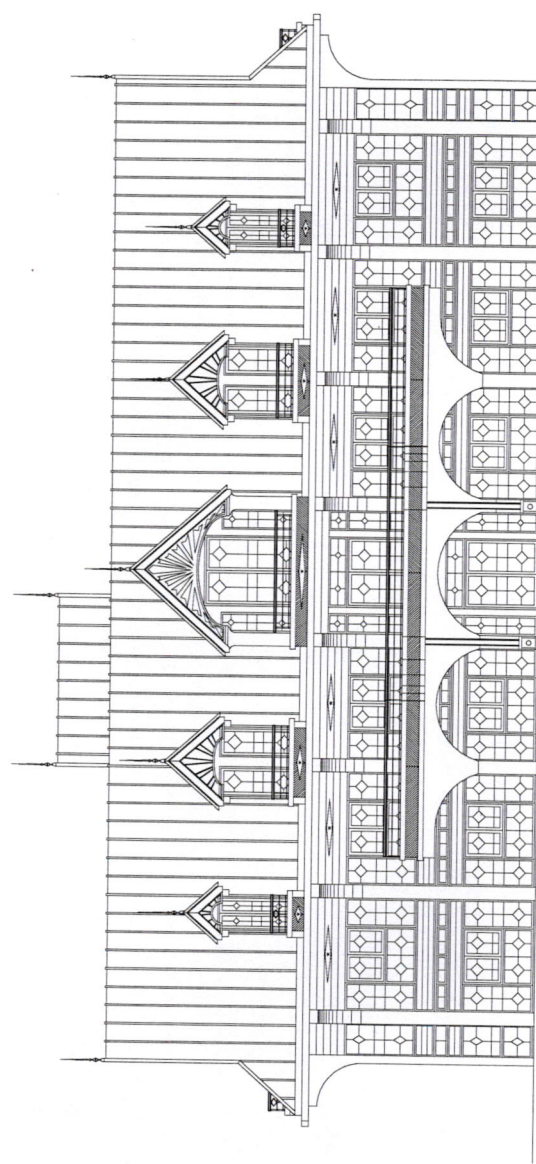
Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180405-DCM15-050418-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2018
 Date de réception préfecture : 11/04/2018



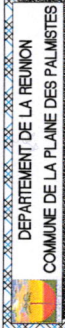
FACADE SUD-OUEST
Echelle: 1/50



FACADE NORD-EST
Echelle: 1/50



FACADE SUD-EST
Echelle: 1/50

 DEPARTEMENT DE LA REUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES MAIRIE D'OUVRAGE		MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET DE L'AMPHITHEATRE DE LA TOTURE-TERRASSE DE LA MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES	
PRO	N°	FACADES	1/50
PLA	2		
DATE	MODIFICATION		
			MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES ANCIENNE MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES 97400 SAINT-BENOIT 0033 (0)262 91 10 10 Email: Mairie@laplaine-palmistes.fr			MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180405-DCM15-050418-
 DE
 Date de télétransmission : 11/04/2018
 Date de réception préfecture : 11/04/2018